

Bilan de l'Observatoire des odeurs à Salindres – Année 2024

ETU-2025-108 – Edition Mars 2024



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

EN UN COUP D'ŒIL.....	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
1.1. CREATION ET EVOLUTION DE L'OBSERVATOIRE DES ODEURS.....	2
1.2. OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE DES ODEURS.....	2
2. DISPOSITIF EN PLACE	3
2.1. RECUEIL DES NUISANCES OLFACTIVES.....	3
2.2. PARAMETRES METEOROLOGIQUES	3
3. BILAN DU SUIVI DES ODEURS EN 2024	4
3.1. VARIATION ANNUELLE DES SIGNALEMENTS	4
3.1.1. Odeurs plus fréquentes en été	4
3.1.2. Fréquence des odeurs en diminution depuis 2 ans	4
3.1.3. Influence de la température.....	5
3.2. LOCALISATION DES SIGNALEMENTS	6
3.2.1. Le centre de Salindres plus impacté	6
3.2.2. Odeurs plus fréquentes par vent faible	7
3.3. DES ODEURS EN MAJORITE TRES GENANTES	7
3.4. UNE MAJORITE D'ODEURS "ORGANIQUES"	8
3.5. VARIATIONS DES EVOCATIONS EN 2024	9
3.5.1. Peu de variations des évocations au cours de l'année.....	9
3.5.2. Des odeurs moins fréquentes en fin de semaine.....	10
3.5.3. Des nuisances présentes principalement le matin	10
3.6. DETAILS PAR REGISTRE	11
3.6.1. Odeurs de "déchets ménagers"	11
3.6.2. Autres odeurs "organiques"	13
3.6.3. Odeurs "chimiques"	15
4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	17
TABLE DES ANNEXES	17

EN UN COUP D'ŒIL

Atmo Occitanie évalue la situation odorante à Salindres depuis 2007 en s'appuyant sur les riverains et acteurs locaux. Interrompue en 2020, la surveillance a repris en mars 2021 avec une évolution majeure du dispositif et une quinzaine de nez référents parmi les habitants.

Diminution du nombre de signalement en 2024

176 signalements ont été recueillis en 2024, chiffre en **diminution par rapport aux trois années précédentes**. Cette baisse s'observe également sur le nombre de jours impacté par au moins une odeur, qui était stable entre 2021 et 2023, avec environ un jour sur deux, contre un jour sur trois en 2024. Les **caractéristiques des odeurs** signalées, détaillées ci-dessous, sont dans l'ensemble **similaires depuis 2016**.

Odeurs en majorité très gênantes et plus fréquentes en été

Les **odeurs ont été davantage signalées pendant les mois d'été**, la chaleur favorisant l'émission des composés odorants, et les riverains étant davantage dehors. Les odeurs sont depuis 2016 **majoritairement déclarées comme très gênantes**. Cette proportion importante est relativement constante tout au long de l'année 2024.

Centre-ville de Salindres, quartier le plus impacté

Comme les années précédentes, **les odeurs sont majoritairement signalées à proximité de la zone industrielle et en particulier au centre-ville de Salindres, zone la plus peuplée**. Les odeurs y sont plus fréquentes par vent faible, favorisant l'accumulation des composés odorants au niveau des sources d'émissions. Les quartiers aux alentours de la zone sont principalement impactés quand ils sont sous les vents de la zone industrielle.

Majorité d'odeurs de décomposition de la matière organique

Les signalements présentent une **forte diversité dans les qualificatifs employés pour décrire les évocations odorantes**, traduisant la **multiplicité des sources d'odeurs présentes sur le territoire**.

Les évocations les plus citées correspondent à des odeurs de décomposition de la matière organique, notamment "déchets ménagers" et "égout/œuf pourri/soufre" qui représentent à elles deux environ deux tiers des odeurs signalées. Ces odeurs, majoritaires depuis 2014, correspondent principalement aux activités présentes sur le Synerpôle, au Sud de la zone industrielle (ZI), en particulier les activités des entreprises Néoval, Véolia Eau et Bios Développement. Le profil des odeurs organiques est légèrement différent en 2024 avec des odeurs "engrais organique" davantage ressenties et une part des odeurs "égout/œuf pourri/soufre" en hausse sur le 2^e semestre.

Les **odeurs chimiques**, davantage reliées aux activités de la plateforme chimique au Nord de la ZI, sont **relativement peu présentes (< 10%) en 2024**.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Création et évolution de l'observatoire des odeurs

La commune de Salindres abrite depuis de nombreuses années un grand pôle chimique et industriel. Atmo Occitanie a réalisé un premier état des lieux de la qualité de l'air et des odeurs au cours de l'année 2007, en concertation avec les acteurs locaux.

Cet état des lieux a conduit à la **pérennisation en 2008 d'un Observatoire des Odeurs**, constitué initialement d'une vingtaine de "Nez" bénévoles.

Ce dispositif a fonctionné pendant 13 ans, mais a dû être suspendu en 2020 en raison d'un recueil des nuisances contraignant dans la durée et d'un désengagement progressif des déclarants.



*Centre-ville de Salindres
avec la zone industrielle en arrière-plan*

Afin de pouvoir reprendre la surveillance des nuisances olfactives, Atmo Occitanie a proposé aux acteurs locaux une évolution majeure du dispositif, dont la mise en place s'est échelonnée sur 2020 et début 2021.

La plateforme de signalement ODO est en fonctionnement depuis le 15 mars 2021, en partenariat avec la ville de Salindres et 5 industriels de la zone :

Plateforme chimique	Axens	Production de catalyseurs à base d'alumine
	Solvay	Production de dérivés fluorés
Synerpôle	Suez, usine Néoval	tri mécano-biologique des déchets ménagers
	Véolia Eau	compostage des boues d'épuration
	IRIS	formulation et conditionnement de produits pour les jardins à destination de particuliers.

1.2. Objectifs de l'observatoire des odeurs

Cet observatoire a pour principaux objectifs :

- **Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;**
- Etablir un historique et **suivre l'évolution des odeurs ;**
- Caractériser **l'étendue du territoire exposé** à des gênes olfactives ;
- Déterminer les **sources des odeurs** et les **conditions météorologiques** favorisant leur présence ;
- Contribuer aux **échanges entre les différents participants** (industriels, collectivités, riverains...);
- **Permettre aux acteurs industriels d'identifier leurs activités sources de gênes olfactives.**

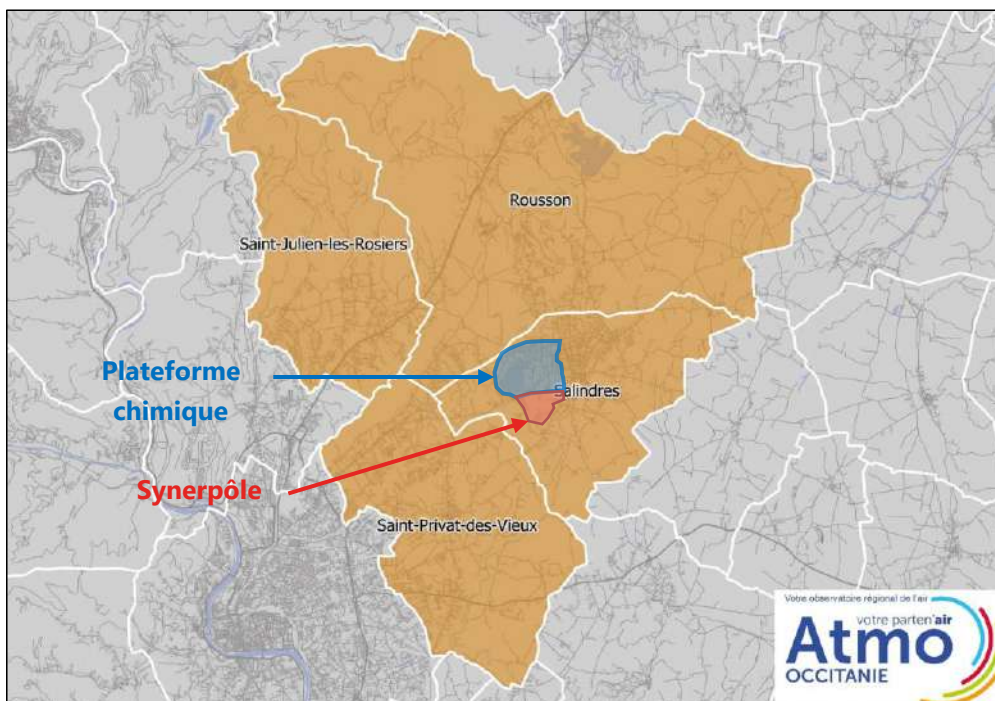
Cette étude s'inscrit dans le PRSQA et le projet associatif d'Atmo Occitanie, en répondant plus particulièrement à l'axe 3 : Evaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air. **Ce document présente le bilan du suivi de la gêne olfactive autour de la zone industrielle en 2024.** Les précédents bilans, ainsi que les autres rapports d'évaluation aux alentours de Salindres sont disponibles sur le site www.atmo-occitanie.org.

2. DISPOSITIF EN PLACE

2.1. Recueil des nuisances olfactives

La surveillance des nuisances olfactives repose sur le recueil des signalements de la population aux alentours via la **plateforme ODO** : une mauvaise odeur est géolocalisée et décrite rapidement selon un formulaire préétabli et adapté au territoire, disponible sur smartphone ou internet.

En complément des **signalements ouverts à tous** sur les 4 communes couvertes (voir carte ci-dessous), le suivi des odeurs s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante. Cette dizaine de personne en 2024 est notamment sollicitée en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



Communes ouvertes aux signalements et localisation de la zone industrielle de Salindres

Des **retours réguliers** sont réalisés via notamment des newsletters mensuelles et des bilans trimestriels, rendant compte de la situation olfactive à l'ensemble des participants identifiés et permettant de faire vivre l'observatoire.

Comme les années précédentes, les données recueillies sont traitées statistiquement (fréquence, récurrence géographique...) et croisées avec les paramètres pouvant influencer sur les émissions d'odeur ou leur ressenti, tels que les paramètres météorologiques et des données d'activités industrielles.

2.2. Paramètres météorologiques

Les conditions météorologiques ont un impact sur l'émission d'odeurs ainsi que sur leur diffusion et transport, et donc leur perception. Les données météorologiques utilisées dans ce rapport sont issues de la station Météo-France à Méjannes-le-Clap, à environ 15 km de la zone. Les principaux paramètres météorologiques enregistrés pendant l'année 2024 sont présentés en annexe 2.

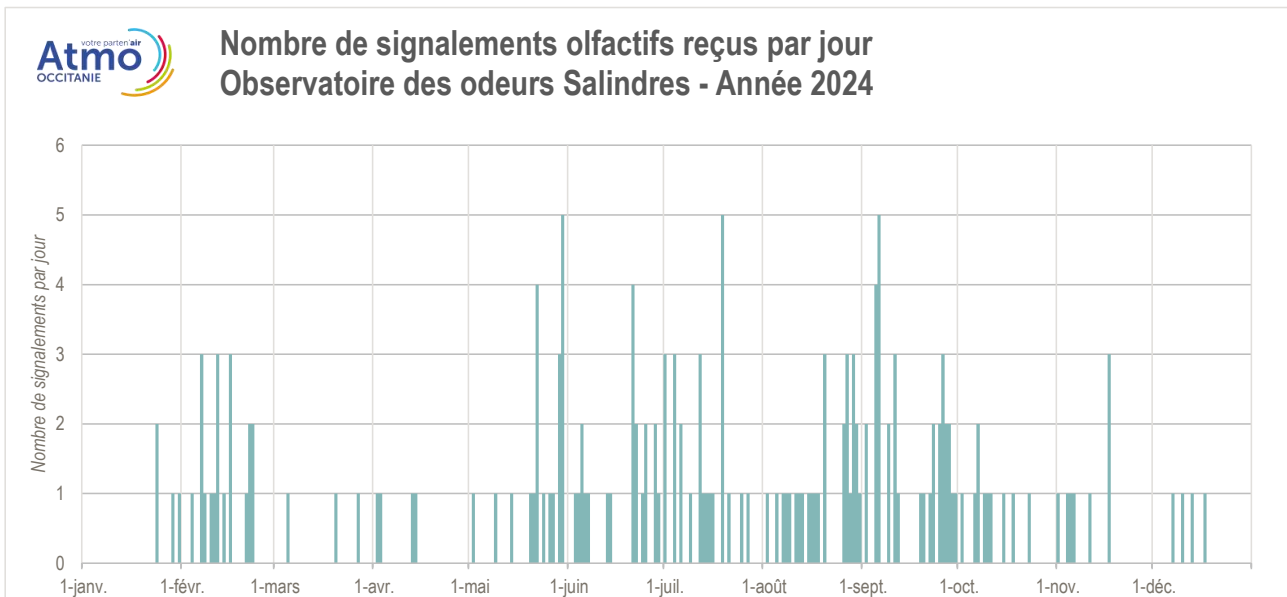
3. BILAN DU SUIVI DES ODEURS EN 2024

3.1. Variation annuelle des signalements

3.1.1. Odeurs plus fréquentes en été

En 2024, 176 signalements olfactifs ont été recueillis :

- 59 signalements issus du réseau de Nez référents
- 117 signalements provenant d'autres citoyens.



Les nuisances sont signalées tout au long de l'année, avec 111 jours concernés par au moins un signalement, soit environ un jour sur trois. Cette valeur est en légère diminution par rapport aux deux années précédentes pendant lesquelles environ un jour sur deux était impacté. Les odeurs sont généralement regroupées sur des épisodes de quelques jours, entrecoupés de journées sans odeurs. Les épisodes sont plus fréquents pendant les mois chauds, notamment de juillet à septembre, période qui regroupe la moitié des signalements de 2024.

3.1.2. Fréquence des odeurs en diminution depuis 2 ans

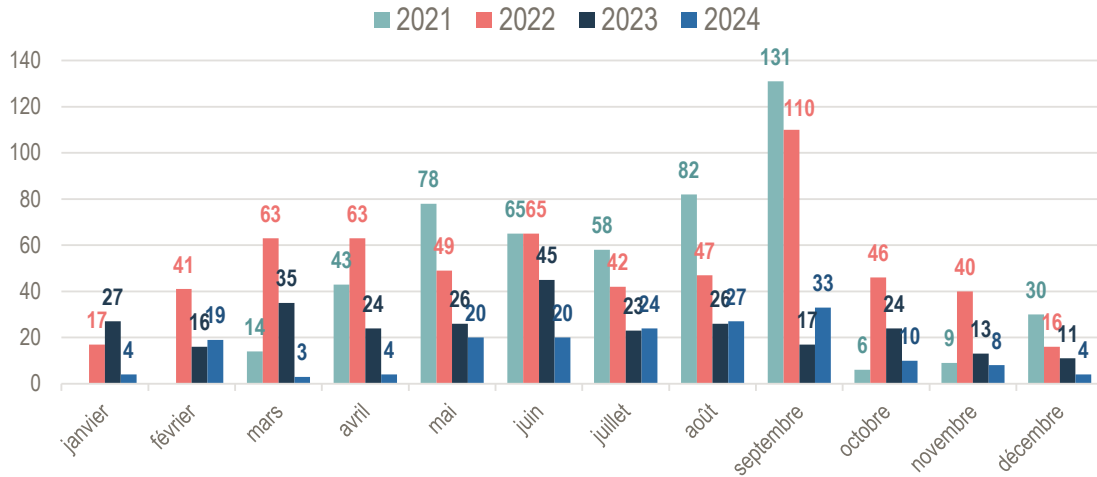
Le nombre de signalements réceptionnés sur la plateforme ODO est en diminution en 2024, aussi bien pour les déclarations des nez référents que des autres riverains. Cette diminution se traduit ainsi sur les différents indicateurs, aussi bien en nombre de jours impactés qu'en signalement totaux. En 2023, une baisse importante du nombre de signalement avait été constatée, mais qui était principalement due à des retours nettement moins fréquents de la part des nez référents à la suite des sollicitations envoyées (signalements 'rebonds').

Nombre de signalements olfactifs – Observatoire des odeurs Salindres			
Année	ODO public	ODO Nez référents	Dont signalement 'rebonds'
2021 (15 mars – 31 décembre)	204	312	244
2022	254	345	203
2023	163	124	26
2024	117	59	12

Cette baisse du nombre de signalements est observée sur l'ensemble de l'année 2024 à l'exception de l'été, où la situation entre juillet et septembre est légèrement moins bonne en 2024 qu'en 2023.



Nombre de signalements olfactifs reçus par mois Observatoire des odeurs Salindres - Années 2021 à 2024



Le dispositif actuel de suivi des odeurs a évolué en 2021 et les comparaisons avec les résultats des années précédentes doivent être effectuées avec précaution¹. Le nombre de jour de signalements sur ces quatre dernières années est globalement plus élevé par rapport à la période 2014-2019, qui a enregistré entre 22 et 101 jours avec au moins une odeur signalée.

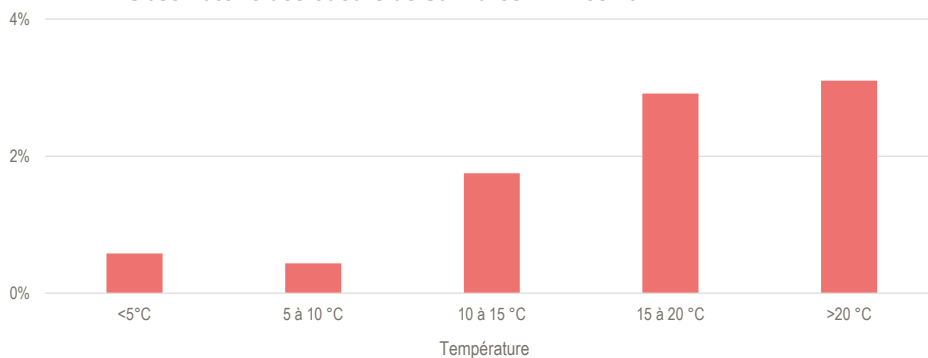
Le précédent dispositif de surveillance des odeurs a également mis en évidence une fréquence accrue des nuisances en été. A cette tendance de fond se rajoutait parfois un épisode odorant intense et spécifique comme ceux observés en août 2016 et septembre 2017, liées à des épandages agricoles.

3.1.3. Influence de la température

Cette variation saisonnière peut s'expliquer par les températures plus élevées sur la période estivale. Ainsi, la fréquence des odeurs augmente globalement avec la température, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Une hausse des températures va directement favoriser la volatilisation des composés odorants, mais également la propension des riverains à passer du temps dehors et à ouvrir les fenêtres.



Pourcentage des heures avec présence d'un signalement en fonction de la température Observatoire des odeurs de Salindres - Année 2024

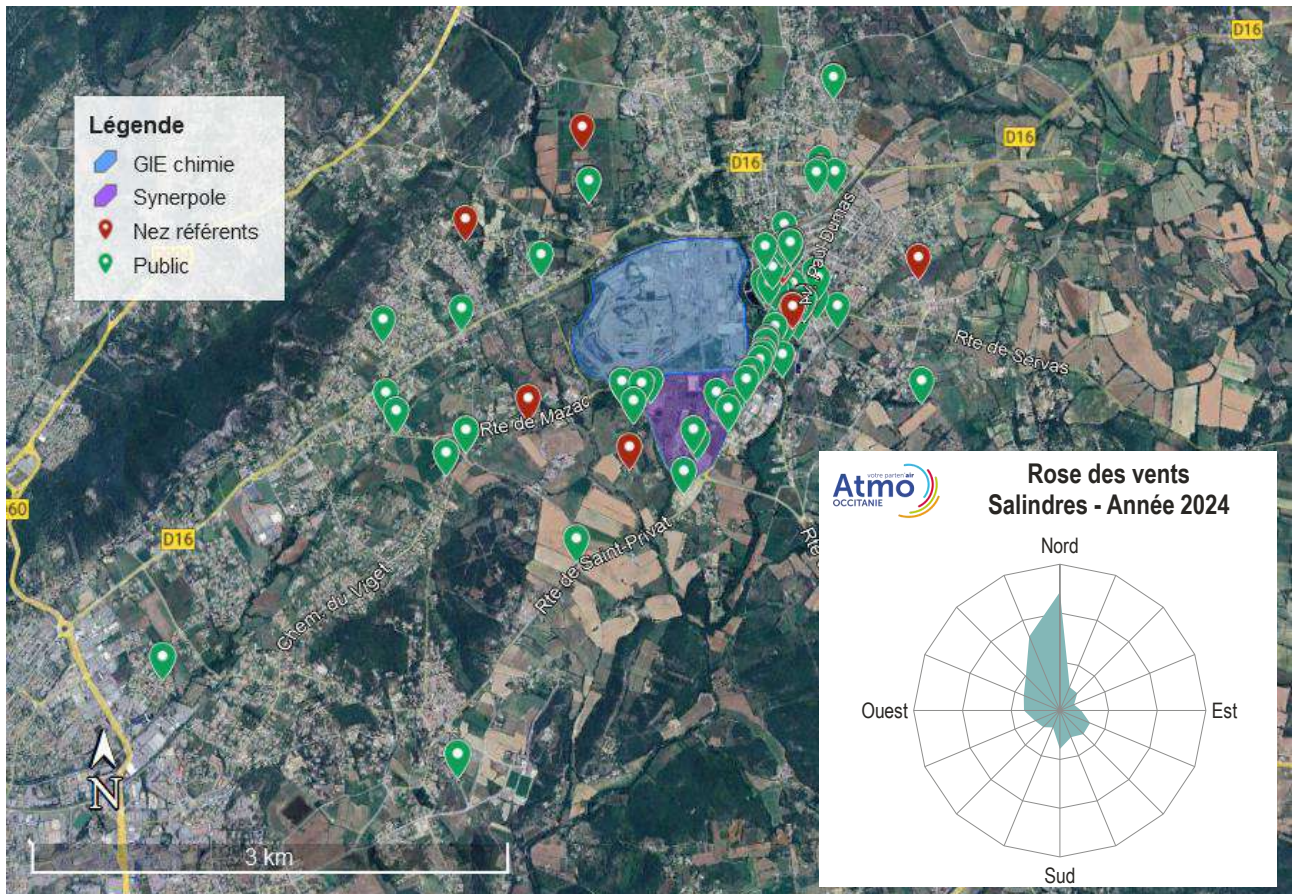


¹ Entre 2007 et 2019, les Nez référents faisaient remonter chaque mois toutes les heures observées depuis leur domicile avec ou sans odeur. Un signalement olfactif depuis 2021 peut être équivalent à plusieurs heures de nuisance.

3.2. Localisation des signalements

3.2.1. Le centre de Salindres plus impacté

Comme les années précédentes, **les odeurs sont majoritairement signalées au niveau des zones les plus habitées, et en particulier au centre-ville de Salindres**, qui concentre deux tiers des nuisances signalées (voir la carte des signalements ci-dessous).



Cartographie des odeurs ressenties en 2024 – Observatoire des odeurs à Salindres

Les autres signalements sont retrouvés :

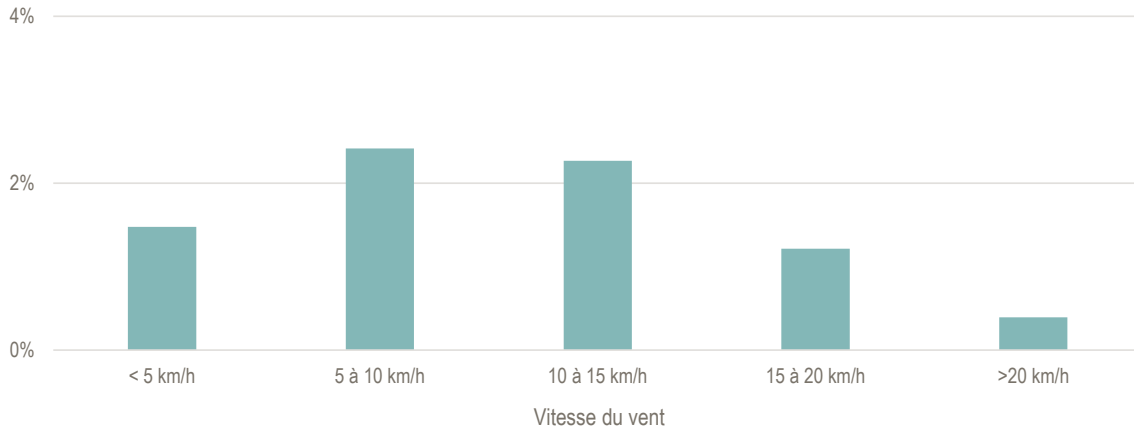
- à proximité du Synerpôle, le long de l'avenue du moulins et au sud-ouest de la zone industrielle (16%) ;
- de manière plus éparse dans un rayon d'1,5 km à l'ouest de la zone industrielle (12%) ;
- au nord du centre-ville de Salindres (6%) à environ 1km au nord-est de la zone industrielle.

3.2.2. Odeurs plus fréquentes par vent faible

Cette répartition s'explique en partie par l'influence du vent sur la dispersion des composés odorants. Les **odeurs sont plus fréquentes en l'absence de vent** : l'atmosphère est alors stable et les composés odorants peuvent s'accumuler localement, exposant principalement les quartiers les plus proches de la zone industrielle. A l'inverse, le pourcentage d'odeurs ressenties est plus faible lorsque le vent est soutenu (>15 km/h) car il favorise la dispersion des composés odorants.



Pourcentage des heures avec présence d'un signalement en fonction de la vitesse du vent
Observatoire des odeurs de Salindres - Année 2024

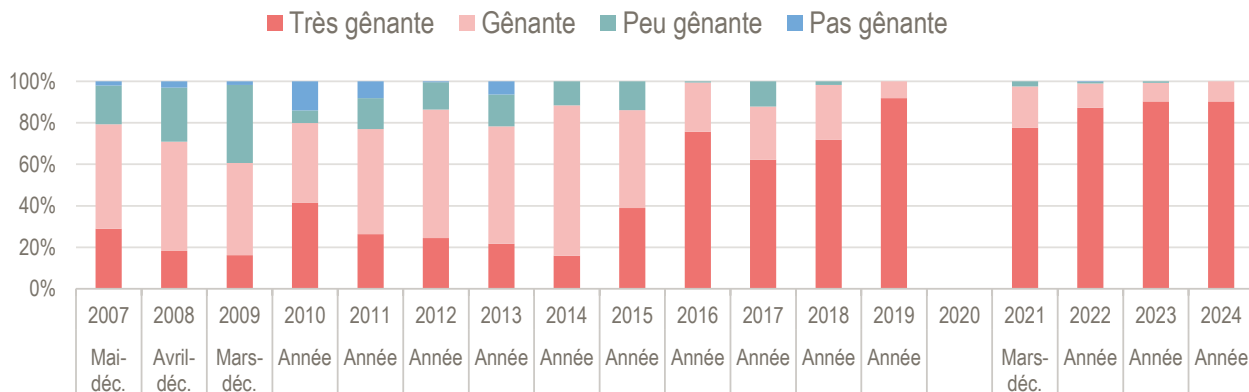


3.3. Des odeurs en majorité très gênantes

Dans la très grande majorité des cas, les odeurs sont déclarées comme très gênantes, aussi bien par les Nez référents que par les signalements publics. Cette proportion de nuisances "très gênantes" représente ainsi 90% des odeurs signalées en 2024.



Répartition annuelle de la gêne olfactive - Tout signalement
Observatoire des odeurs de Salindres

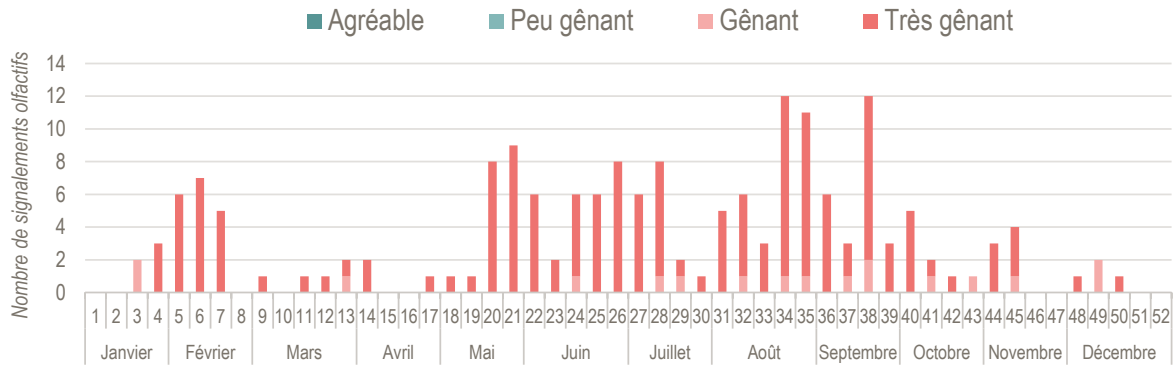


La proportion d'odeurs "très gênantes" est importante depuis 2016, représentant 60 à 95% des nuisances déclarées. Entre 2007 et 2015, cette proportion étaient plus faible, entre 17 à 40%, avec une majorité d'odeurs "gênantes".

L'intensité de la gêne est relativement similaire tout au long de l'année 2024, avec des odeurs très gênantes majoritaires aussi bien en saison chaude que lors des mois les plus froids.



Variation hebdomadaire de la gêne olfactive Observatoire des odeurs de Salindres - Année 2024

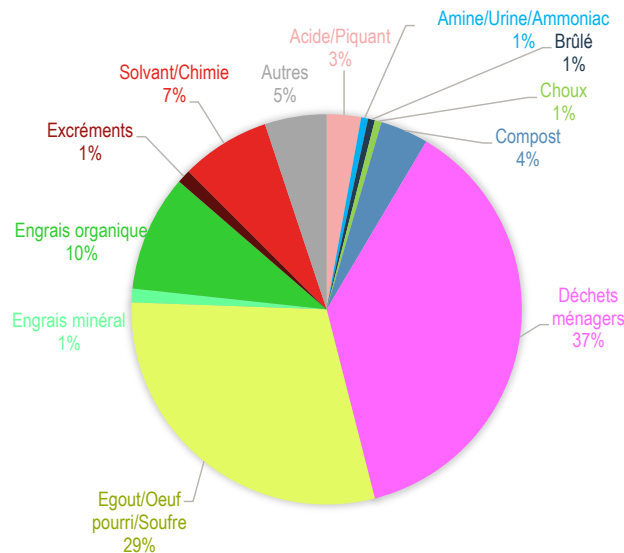


3.4. Une majorité d'odeurs "organiques"

Comme les années précédentes, les signalements sur l'année 2024 présentent une **forte diversité des évocations utilisées comme descriptif**. Ces odeurs variées traduisent la **multiplicité des sources d'odeurs présentes sur le territoire**.



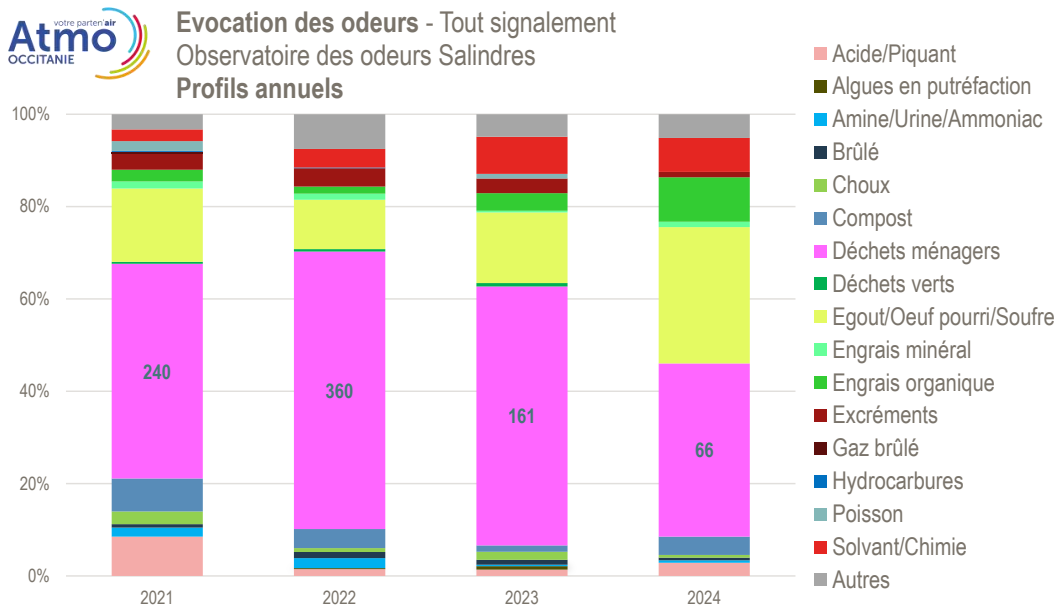
Evocation des odeurs - Tout signalement Observatoire des odeurs Salindres Année 2024



Les signalements sont dominés par les odeurs de "déchets ménagers", suivis "d'égout/œuf pourri/soufre" et dans une moindre mesure "engrais organique". Il s'agit d'évocations appartenant à la famille de la décomposition de matière organique, correspondant davantage aux activités présentes sur le Synerpôle, au Sud de la zone industrielle. Les riverains associent ces 3 évocations majoritairement aux activités de l'usine Néoval (traitement des ordures ménagères) pour les odeurs de déchets ménagers, à celles de Véolia Eau (compostage des boues d'épuration) pour les odeurs d'égout/œuf pourri/soufre et celles de Bios Développement (usine de production d'engrais) pour les odeurs d'engrais organique.

Les odeurs chimiques, à priori davantage reliées aux activités de la plateforme chimique au Nord de la ZI, sont relativement peu présentes (<10%) en 2024.

Le profil des évocations observé en 2024 est proche de celles des 3 années précédentes. Si la part des odeurs de déchets ménagers diminue légèrement au profit des odeurs d'égout/œuf pourri/soufre, ces deux évocations constituent depuis 4 ans environ deux tiers des odeurs signalées. Les autres registres sont nombreux mais restent faiblement représentés.



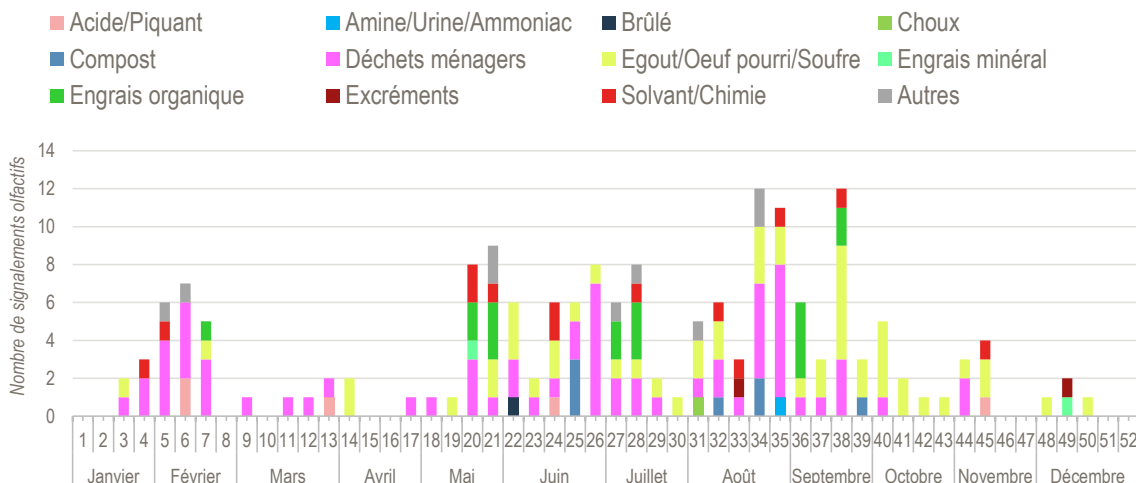
3.5. Variations des évocations en 2024

3.5.1. Peu de variations des évocations au cours de l'année

Au sein des odeurs "organiques", présentes toute l'année 2024, on distingue deux variations au cours de 2024 :

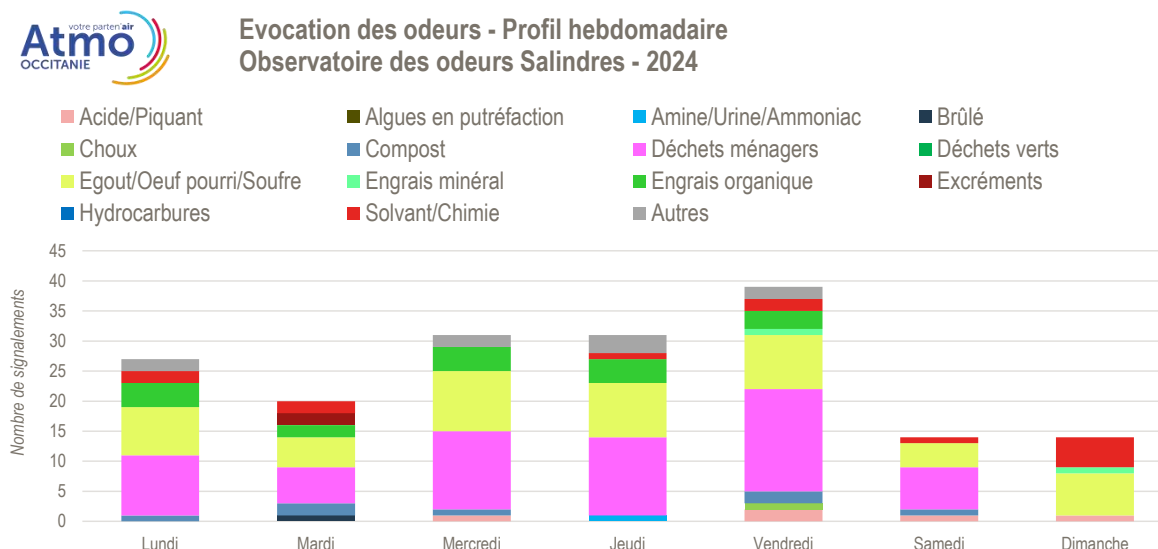
- La fin d'année est marquée par davantage d'odeurs d'égout/œuf pourri/soufre que le premier semestre 2024, ou les années 2021-2023.
- Les odeurs d'engrais organiques sont présentes essentiellement sur la période chaude.

Variations hebdomadaires des évocations des odeurs - Tout signalement
Observatoire des odeurs Salindres - Année 2024



3.5.2. Des odeurs moins fréquentes en fin de semaine

Les signalements d'odeurs sont environ deux fois moins fréquents le week-end que le reste de la semaine. C'est particulièrement vrai pour les odeurs d'engrais organique, et en partie pour celles de déchets ménagers, jamais signalées le dimanche. A l'inverse, la fréquence des odeurs d'égout/œuf pourri/soufre est similaire les différents jours de la semaine.



Ces variations peuvent s'expliquer par des activités des différents sites industriels pouvant varier pendant la semaine. C'est ainsi le cas pour Néoval qui ferme le week-end. Le fait que ces odeurs soient signalées, mais moins fréquemment, semble indiquer que les activités des industriels peuvent être source de nuisances, mais qu'il existe également des émissions diffuses, hors période d'activité.

Les jours les plus impactés sont le mercredi, jeudi et vendredi. Ce résultat était également observé de manière plus prononcée en 2022 et 2023. Aucun partenaire n'a pour le moment fait part d'une activité plus importante pouvant expliquer les odeurs plus nombreuses entre mercredi et vendredi.

3.5.3. Des nuisances présentes principalement le matin

La perception des odeurs peut varier au cours de la journée en fonction :

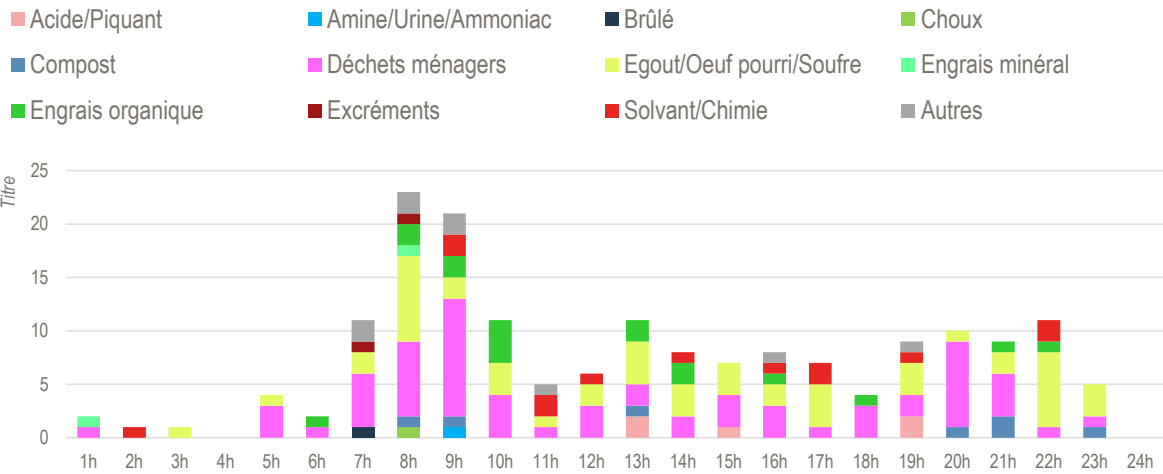
- de l'activité des sources d'odeurs. Les odeurs sont principalement ressenties entre 6 et 20h, lorsque les activités des industries environnantes sont en fonctionnement ;
- des conditions météorologiques (ex : la température, plus importante en journée, qui favorise la volatilisation de certains composés odorants, régime de brises littorales en été...);
- du rythme de vie des observateurs (ex : les horaires de sommeil, de travail...).

En 2024, les odeurs sont davantage ressenties le matin, et sont très peu signalées la nuit entre minuit et 7h du matin. Cette répartition est suivie par les principaux registres et s'explique en partie par la présence et la disponibilité des riverains sur ces horaires.

Les profils des années précédentes présentaient également un pic du matin, mais aussi une augmentation en soirée qui n'est pas mise en évidence en 2024.



Evocation des odeurs - Profil journalier Observatoire des odeurs Salindres - Année 2024

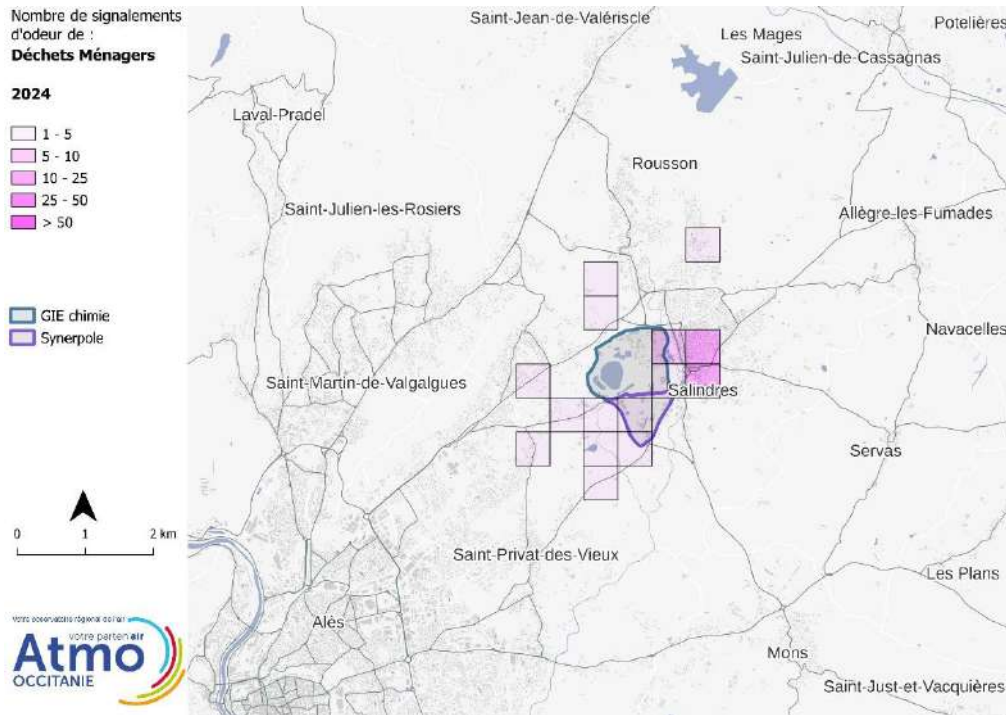


3.6. Détails par registre

3.6.1. Odeurs de "déchets ménagers"

3.6.1.1. Résultats principaux

- Sur l'année 2024, 66 heures odorantes de "déchets ménagers" ont été identifiées. Ces odeurs ont été signalées sur 52 jours en 2023, soit 14% de l'année, en diminution par rapport aux deux années précédentes (45% des jours de 2022 et 30% des jours en 2023).

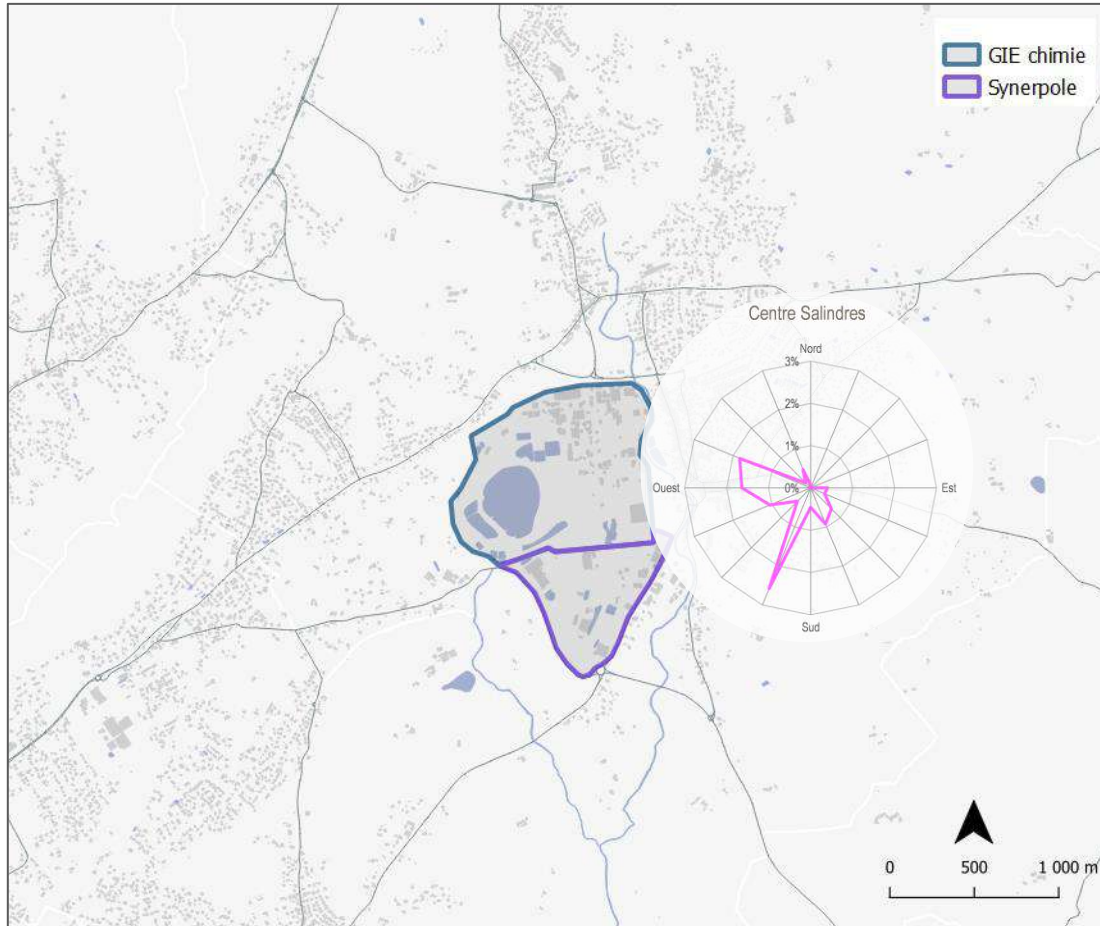


- Dans la majorité des cas, les Nez indiquent comme origine supposée l'entreprise NEOVAL. Les signalements restants ne sont que rarement attribués à une autre entreprise.

3.6.1.2. Influence du vent

Au centre de Salindres, les vents les plus favorables aux odeurs de "déchets ménagers" proviennent d'un large secteur Ouest / Sud-Ouest, mettant les habitants sous l'influence la zone industrielle.

Sur les autres quartiers, le nombre de signalements est trop faible pour réaliser ce type d'analyse.



Roses d'odeurs de "déchets ménagers" en fonction de la direction du vent - Salindres 2024

Lecture d'une rose d'odeur :

Une rose d'odeur illustre l'influence de la direction du vent sur les signalements olfactifs émanant d'une zone géographique restreinte. Elle indique ainsi la fréquence relative des signalements sur un quartier pour les différentes directions de vents, et peuvent mettre en évidence la provenance des odeurs.

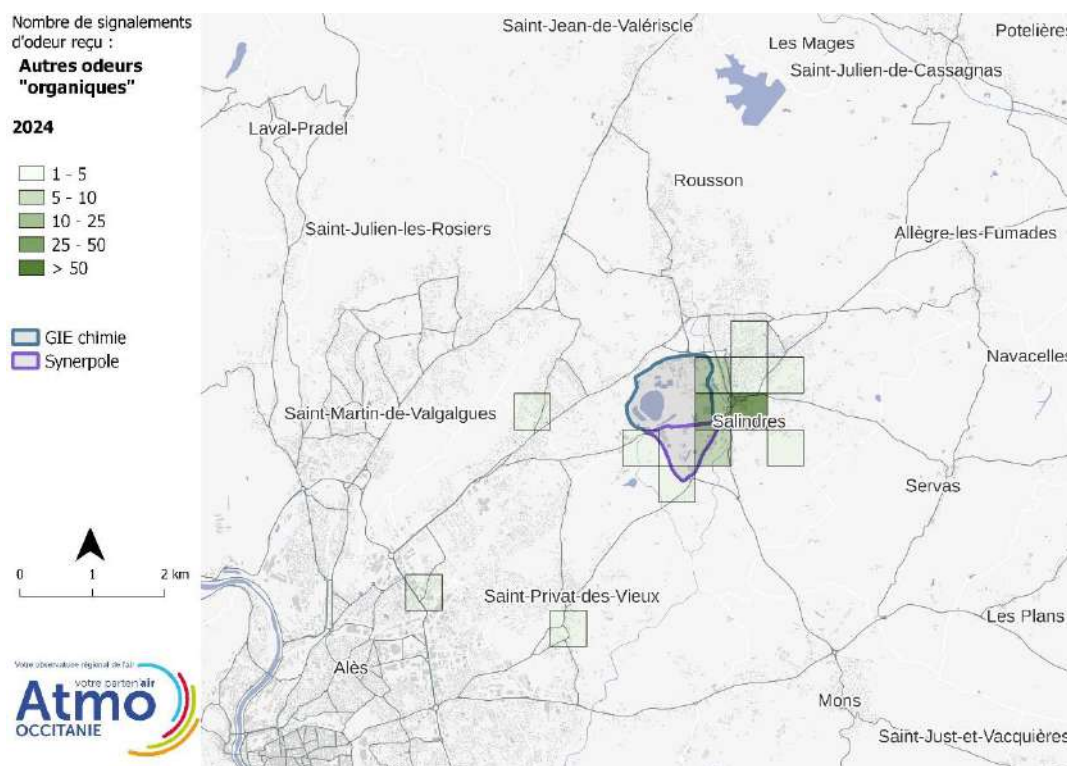
Ainsi, s'il y a eu 10 signalements sur des heures avec un vent provenant du nord (mistral), et que ce même vent était présent 1000h dans l'année, alors la rose d'odeur indiquera une fréquence de 1% pour la direction Nord.

Pour les vitesses de vents les plus faibles, inférieures à 2 km/h, les directions mesurées par la girouette sont considérées comme non représentatives. Les vents inférieurs à 2 km/h ne sont donc pas pris en compte.

3.6.2. Autres odeurs "organiques"

3.6.2.1. Résultats principaux

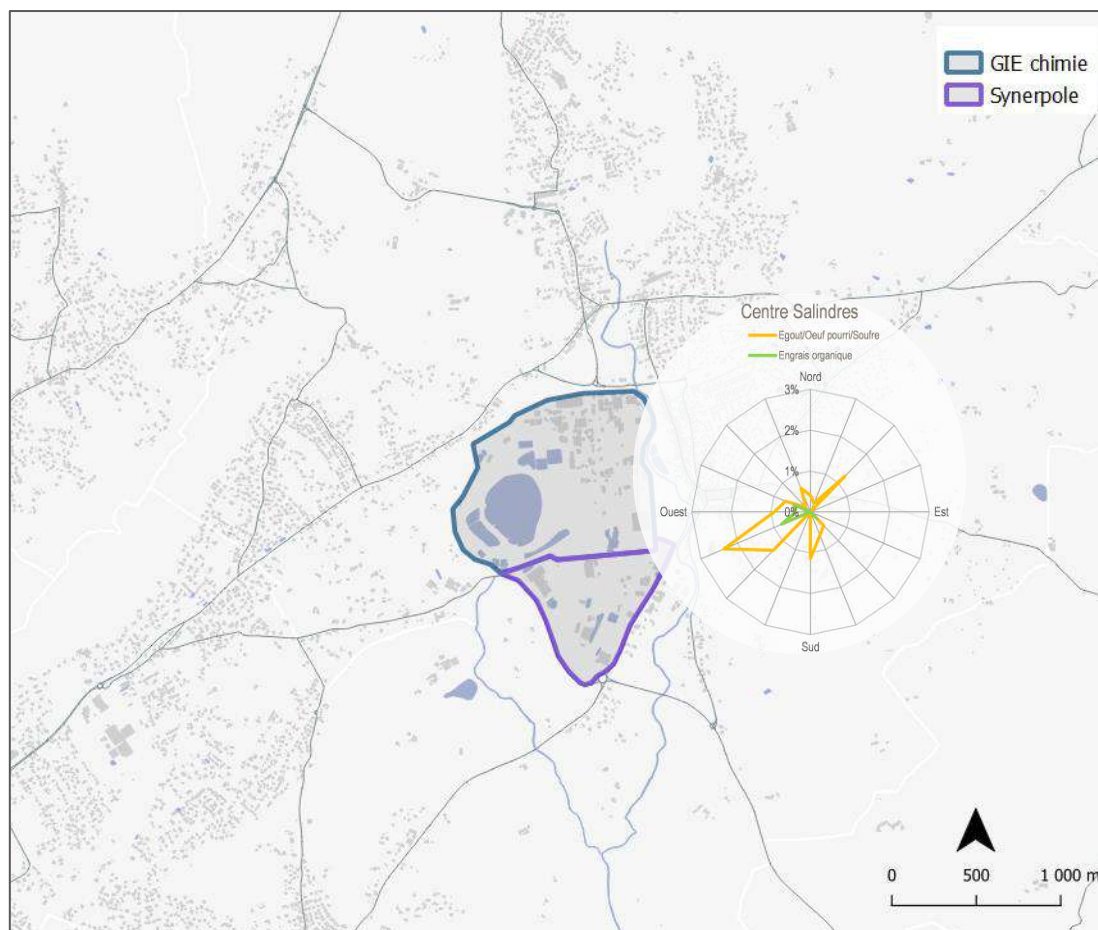
- D'autres registres désignent également des odeurs pouvant provenir de la décomposition de la matière organique. Les plus cités en 2024 sont "**égout/œuf pourri/soufre**" avec 52 signalements, et "**engrais organique**" avec 17 signalements.
- Les riverains associent majoritairement les odeurs d'égout/œuf pourri/soufre à l'entreprise Véolia Eau. Pour les odeurs d'engrais organique, les signalements précisent l'origine supposée de la nuisance dans un tiers des cas, essentiellement l'entreprise Bios Développement.
- Ces odeurs sont principalement signalées au centre de Salindres et aux abords du Synerpôle.



L'utilisation de ces 2 registres, en plus des odeurs de déchets ménagers, est ainsi **cohérente avec une description de différents aspects de ces odeurs organiques, et notamment de différentes origines**. Cette distinction entre les évocations reste cependant très dépendante de la personne qui signale et ce constat valable globalement à l'année n'est pas vérifié à chaque signalement.

3.6.2.2. Influence du vent

Au centre de Salindres, comme pour les odeurs de déchets ménagers, ces odeurs sont davantage ressenties par vent de secteur Sud-Ouest, mettant les habitants sous l'influence du Synerpôle.

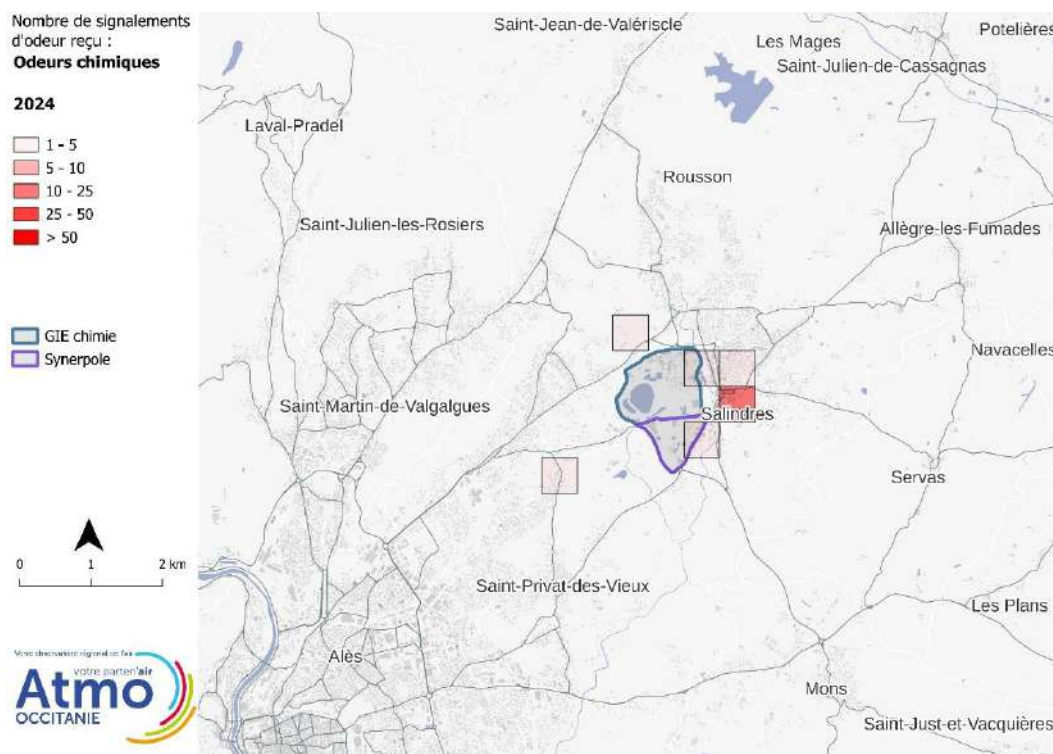


**Roses d'odeurs "d'égout/œuf pourri/soufre" et "engrais organique"
en fonction de la direction du vent - Salindres 2024**

3.6.3. Odeurs "chimiques"

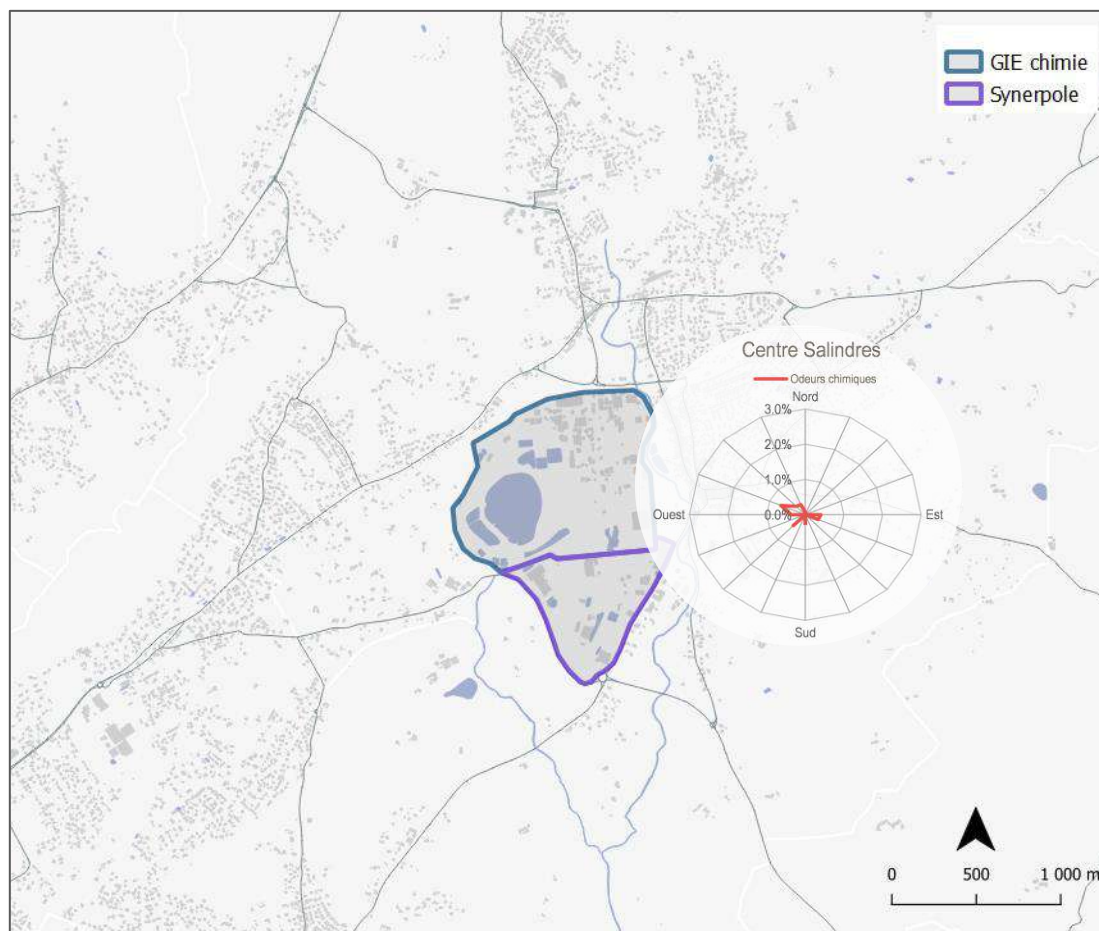
3.6.3.1. Résultats principaux

- En 2024, le principal registre évoquant des odeurs chimiques est la ressemblance "solvant/chimie", citée à 13 reprises. Les odeurs "acide/piquant" et "amine/urine/ammoniac" ne sont citées respectivement que cinq fois et une fois.
- Les odeurs "chimiques" ont été principalement ressenties à proximité de la plateforme chimique au centre de Salindres.
- La plateforme chimique est généralement citée comme origine supposée par les riverains de ces nuisances, avec Axens cité pour 13 des 19 signalements contre 1 fois pour Solvay.



3.6.3.2. Influence du vent

Lors des ressentis des odeurs de "solvant/chimie" au centre de Salindres, le vent est généralement de secteur Nord-Ouest à Ouest, plaçant les riverains sous l'influence de la plateforme chimique.



Roses d'odeurs "chimiques" en fonction de la direction du vent - Salindres 2024

4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La fréquence des signalements en 2024 est en baisse par rapport aux trois années précédentes, aussi bien en nombre de déclaration qu'en nombre de journées impactées.

Depuis la reprise de la surveillance des odeurs avec un nouveau dispositif en mars 2021, les caractéristiques des odeurs signalées n'ont pas présenté d'évolution majeure. Les nuisances restent ainsi très gênantes, plus nombreuses en été, et impactent davantage le centre-ville de Salindres. Les évocations les plus citées correspondent à des odeurs de décomposition de la matière organique, tandis que la part des odeurs "chimiques" est nettement plus faible.

En 2025, la plateforme [SignalAir](#) vient remplacer ODO pour signaler les nuisances olfactives autour de la zone industrielle de Salindres. Cet outil, mutualisé avec une dizaine d'autres organismes régionaux de surveillance de la qualité de l'air, offre une interface plus moderne et améliore l'intégration des dernières évolutions réglementaires concernant les données personnelles (RGPD).

Ce changement d'interface ne modifie pas le reste du dispositif et la démarche pour signaler une odeur reste identique. Atmo Occitanie recherche toujours de nouveaux Nez bénévoles pour notamment pouvoir disposer d'un retour éclairé sur les différents sites lorsque des odeurs sont signalées par les riverains.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Affiches Observatoire des odeurs – Salindres 2024 et 2025

ANNEXE 2 : Conditions météorologiques relevées en 2024

ANNEXE 1 : Affiches Observatoire des Odeurs – Salindres

Plateforme ODO – mars 2021 à décembre 2024



Surveillance des Odeurs Salindres et environs (30)

Recueil des odeurs autour de la ZI de Salindres *en partenariat avec la ville de Salindres, Axens, Iris, Solvay, Suez et Véolia Eau*

POURQUOI CETTE SURVEILLANCE ?

- Les nuisances olfactives récurrentes autour de la zone industrielle de Salindres ont conduit Atmo Occitanie à animer depuis 2008 un observatoire des odeurs, avec la participation de différents acteurs de la zone (riverains, industries, collectivités, associations).
- En complément des signalements effectués par le réseau des référents bénévoles formés pour caractériser les odeurs, ce suivi s'appuie sur les signalements de toute personne rencontrant une nuisance.

Pour surveiller toute augmentation des nuisances olfactives aux alentours, **Atmo Occitanie met à disposition de tous les habitants une plateforme pour signaler les mauvaises odeurs.**



COMMENT SIGNALER UNE MAUVAISE ODEUR ?

Plateforme de signalement des odeurs « ODO »

- Développée par les organismes de surveillance de la qualité de l'air, la plateforme ODO, disponible sur Internet et sur smartphone, vous permet de renseigner en moins d'une minute les mauvaises odeurs ressenties.



Une odeur vous gêne ? Signalez-la :

<https://www.atmo-odo.fr/salindres>

Plateforme SignalAir – depuis janvier 2025

SURVEILLANCE DES ODEURS EN COURS

à Salindres (30)

Depuis janvier 2025, la plateforme ODO a laissé sa place à SignalAir : le nouvel outil pour déclarer les nuisances odorantes en Occitanie



Depuis 2008, Atmo Occitanie anime un **observatoire des odeurs** autour de la zone industrielle de Salindres avec la participation de différents acteurs de ce territoire (riverains, industries, collectivités, associations).

Tous les **résultats de la surveillance des odeurs** pour ce territoire sont consultables sur le site internet d'Atmo Occitanie :

<https://www.atmo-occitanie.org/ressources>

Surveillance en partenariat avec la ville de Salindres, Axens, Solvay, Suez, Iris et Véolia Eau. **Pour toute question, on vous répond :** contact@atmo-occitanie.org

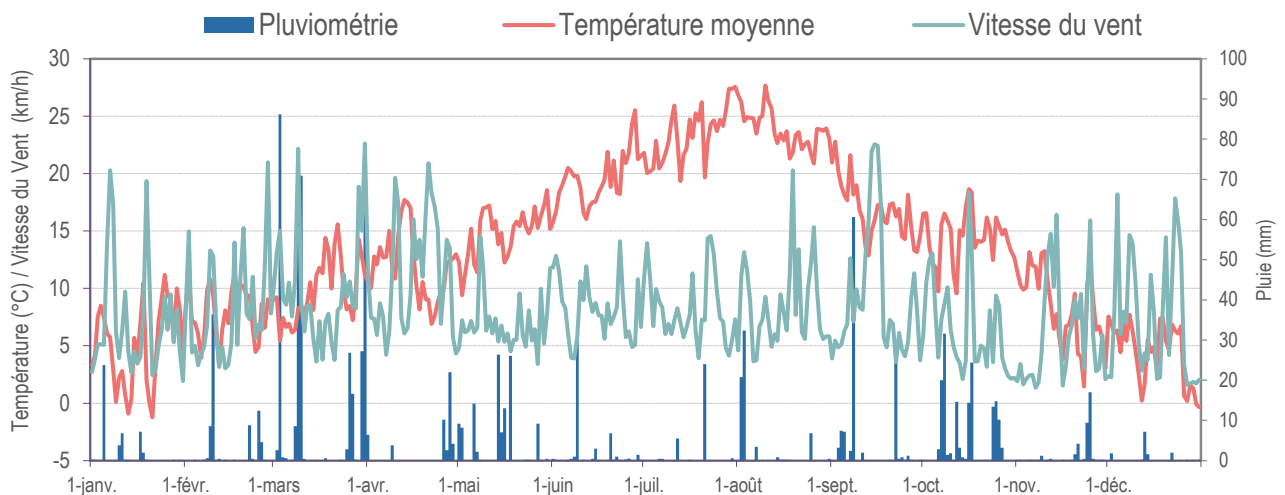


ANNEXE 2 : CONDITIONS METEOROLOGIQUES DE L'ETUDE

Les données météorologiques utilisées dans ce rapport sont issues de la station Météo-France à Méjannes, à environ 15 km de la zone. Les principaux paramètres météorologiques enregistrés en 2024 sont présentés ci-dessous :



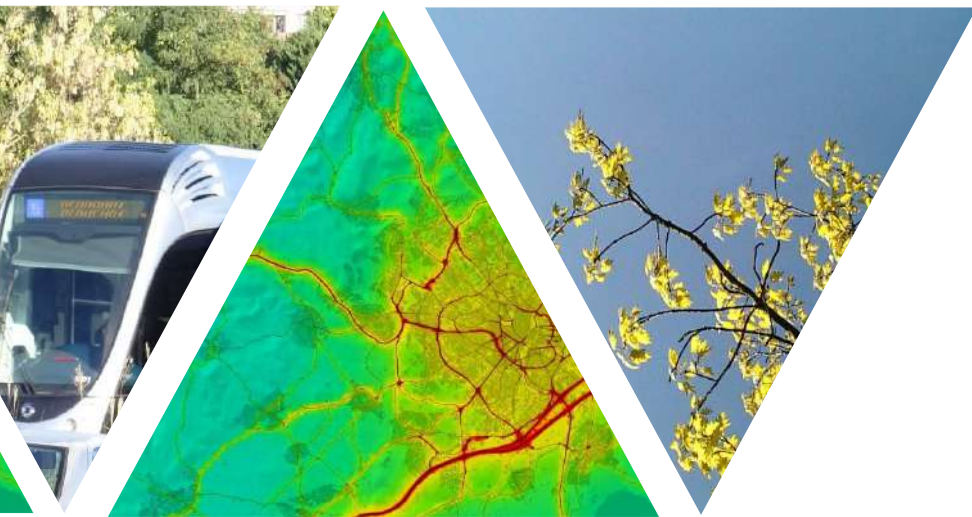
Météorologie à Salindres - Détails par jour en 2024



(Source : station de Météo France à Méjannes)

Le régime météorologique de la zone d'étude est méditerranéen, avec un été très chaud et habituellement sec, des arrière-saisons douces et des averses orageuses à l'automne. L'année 2024 a connu une pluviométrie particulièrement importante par rapport aux années précédentes avec plus de 1100 mm en 2024 contre 684 mm en moyenne entre 2019 et 2023.

La vitesse moyenne du vent a varié entre 1 et 27 km/h selon les jours, avec une fréquence de vent un peu plus faible sur la fin de l'année 2024.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie